



## **AVIS IMPORTANT**

En raison du débit particulièrement faible de la source de St Pons et afin de respecter la réglementation (Niveau Alerte renforcée depuis le 22 avril, qui nous impose de diminuer notre distribution d'eau, avec une réduction des prélèvements de 40%), le canal ne peut être approvisionné suffisamment sur les deux rives pour assurer un tour d'eau efficace.

En conséquence, **la distribution passe en mode « Tour doublé » Arrosage des rives par alternance, le temps d'eau pour chaque arrosant est donc divisé par deux : (10 minutes pour 1000 m<sup>2</sup>) ; le tour d'eau est organisé suivant le tableau ci-après et ce à compter du lundi 16 mai 2022**. Cette méthode permet d'arroser en un jour, l'équivalent de deux tours normaux avec un meilleur débit possible.

LUNDI	RIVE DROITE	Arrosants du Lundi + Mardi
MERCREDI		Arrosants du Mercredi + Jeudi
VENDREDI MATIN		Arrosants du Vendredi
MARDI	RIVE GAUCHE	Arrosants du Lundi + Mardi
JEUDI		Arrosants du Mercredi + Jeudi
VENDREDI APRES MIDI		Arrosants du Vendredi

Les aygadières veilleront à la bonne exécution de ces consignes et nous rendront compte de tout problème de fonctionnement.

**Il est rappelé que la manipulation des martelières de desserte est du seul fait de l'aygadière. En fin de service, l'eau sera remise au Fauge systématiquement, conformément aux dispositions prises en concertation avec la DDAF 13, Police de l'Eau. Toute inobservation de cette mesure conduirait son auteur à des poursuites.**

En cette période difficile, nous vous demandons de faire preuve de solidarité et de respect mutuel, le canal est propriété de tous les adhérents et on se doit de respecter les règles de partage, tout particulièrement quand il n'y a pas assez d'eau.

Le bureau et moi-même, conscients de la perturbation qu'amène une telle situation, vous assurons que le nécessaire sera fait afin de poursuivre l'approvisionnement dans les meilleures conditions possibles.

### **POUR INFORMATION**

**RIVE DROITE du Fauge :** Provence - Notre Dame – Flore – Maillonnettes – Roseraie – Nasquède – Plantier- Rabassons – République – Charrons.

**RIVE GAUCHE du Fauge :** Puits - Routelle – Clos – Arrosage de la Pointe – Jardinière – Lieutaud – Alliés – Château Magny - Versailles.

L'ordre d'arrosage dans le tour d'eau n'est pas modifié sauf disposition exceptionnelle d'optimisation de la desserte.

Débit normal pour l'arrosage : Au-dessus de 0,40 litres/seconde.

Les modalités habituelles d'arrosage seront rétablies dès que le débit de la source sera revenu à la normale. En cas de **problème majeur**, vous pouvez nous joindre au **06 75 72 04 42**.

Le Syndicat, au regret de prendre cette mesure, remercie les adhérents de leur compréhension.

Le président Jean-Luc BARET